

**Compte-rendu du Comité Directeur
Du 7 Janvier 2005 à 19 heures
Salle du CROS à Bourgoin-Jallieu**

Présents : Pierre BAYART, Jeanne BERAUD, Georges BERNARD, Pierre BONNARD, Alain BUFFARD, Bernard FUCHS, Alain LUCCIONI, Sabine MIQUET, Gérard SAVARY, Serge TIVOLLIER, Bruno VIALATOUX, Jean-Pierre VIGNAT.

Excusé : René SOURNIA.

Invités : Luc THIBAL (CTR), Chantal BRON (secrétariat Comité Régional).

1- PROJET DE NOUVEAU SITE INTERNET

La séance débute à 19h15 et avant d'aborder l'ordre du jour, une présentation du projet de nouveau site Internet est faite par Pierre BONNARD.

Par rapport à l'actuel, ce site sera interactif et plus convivial ; les pages seront consacrées aux informations du Comité Régional avec des articles ciblés et des photos. Des articles pourront être proposés à la publication.

Le projet est réalisé sur la base du logiciel SPIP dont l'utilisation est libre ; il doit toutefois être hébergé par un professionnel. Les sociétés Texio, Celeonet, Claranet sont des fournisseurs possibles. Celeonet propose un tarif intéressant de 78,79 € par an.

Le Comité, à l'unanimité des présents, donne son accord pour ce projet et décide d'héberger le nouveau site chez Celeonet.

Compte tenu de la présence de nouveaux membres au Comité, un tour de table permet à chacun de se présenter.

2- REPARTITION DES RESPONSABILITES

Le bureau assure des fonctions administratives : Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorière.

On propose de se répartir des actions dans différents domaines : Prévention sécurité, disciplines, projets jeunes, coordination avec les DTR, compétitions, manifestations, formation, protection de la montagne.

A l'unanimité des présents, le Comité approuve la répartition suivante :

- Prévention Sécurité : Pierre BAYART (cf intervention en fin de séance).
- Formation : Georges BERNARD commence une réflexion par rapport aux clubs, contacte les DTR, impulse une réflexion avec les dix commissions.
- Projets Jeunes : Sabine MIQUET.
- Compétitions : le Comité sera représenté par un élu habitant près du lieu de la manifestation.
- Protection de la montagne – Environnement : René SOURNIA.
- Institutionnels : Bruno VIALATOUX représente le Comité auprès du CROS et de la Commission des sports de nature (après la réorganisation en cours).
- Rassemblement Randonnée Alpine : Bernard FUCHS.
- Challenge national des sports de neige : manifestation à relancer au niveau régional. Faire une sélection de 2 sites avec rotation chaque année pour l'organiser et avoir un partenariat avec une école de ski ou une station. Les Comités Départementaux devront être sollicités pour leur participation à l'organisation.

3- DELEGATION DES SIGNATURES

Cette délégation concerne la signature des chèques et du courrier.

A l'unanimité des présents, le Comité décide de donner délégation de signature des chèques et du courrier au Président, au Vice-Président, au Secrétaire et à la Trésorière.

La secrétaire Chantal BRON aura procuration pour le courrier.

Autre point : vérifier le dépôt en Sous-Préfecture de la liste renseignée des membres du Bureau.

4- MISE EN PLACE DES ORIENTATIONS ET POINT SUR LES ACTIONS SPORTIVES

4-1 – Groupes Espoirs :

En alpinisme : les candidats sont nombreux et la sélection est en cours sur la Haute-Savoie et l'Isère. Pour les jeunes ayant suivi cette formation, un suivi serait souhaitable et nous pourrions leur proposer l'organisation d'un projet régional, une expédition par exemple. Nous continuons le travail de coordination piloté par Luc THIBAL.

Le recrutement est en cours pour l'Ain et la Loire.

En ski de montagne : nous avons pour le moment 5 candidatures pour 2 stages en Février et Avril. Les candidatures restent ouvertes et il faut assurer la mise en place.

En escalade : 12 candidatures.

4-2 – Formation :

Un budget de 10 000 € est alloué dont 4500 € pour les sports de neige. Les stages organisés directement par le Comité Régional se déroulent bien : les organisateurs de stages sont satisfaits des relations avec les « administratifs » du Comité Régional. Ce fonctionnement devra se généraliser progressivement, l'organisation de la formation étant du ressort des CR, sous contrôle technique des CNa (agréments, diplômes). Bernard FUCHS fait toutefois observer qu'il faut être prudent avant de changer les habitudes .

4-3 – Projets Jeunes :

Les aides sont versées aux Comités Départementaux. Voir le tableau de la répartition proposée en pièce jointe.

Le Comité Régional peut demander jusqu' à 50% d'avance sur les projets au niveau du Conseil Régional, et donc financer une avance de 50% aux comités départementaux ; le solde étant récupérable après présentation du bilan du stage et de l'ensemble des factures.

Le montant de la subvention est de 7500€ sur 8000€ prévus au budget.

A l'unanimité, le Comité approuve la procédure et la répartition.

4-4 – Sécurité :

Pierre BAYART rappelle les efforts faits pour analyser les accidents, et les difficultés pour obtenir des statistiques de la part de la Compagnie d'assurances.

Un texte rassemblant les propositions d'orientation en matière de prévention sécurité est joint en annexe (pièce jointe).

Les priorités retenues sont :

- développer les formations de niveau 1.
- Travailler sur l'accidentologie.
- Effectuer les analyses au niveau des clubs locaux.

Faire un courrier officiel du Comité Régional à la Fédération pour obtenir les statistiques des accidents.

5- AIDES AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le budget est de 4000 € à répartir à égalité entre l'escalade et le ski-alpinisme.

A l'unanimité des présents, les subventions suivantes sont accordées :

- Trace de Vogel : 250 €
- Sybel : 350 €
- Croix de Chamrousse : 250 €
- TSF Millet : 500 €
- Pointe du Midi : pas de demande nous concernant.

Les avis pour l'attribution d'une subvention au Tour du Grand Veymont sont partagés ; sur 11 présents, un vote donne :

- 6 voix pour 250 € maximum, sous réserve que l'association paye au CAF ses arriérés de cotisation et que l'on se concerte avec la Commission Nationale.
- 5 voix contre.

6- DIVERS

Projet de construction de remontées mécaniques au Mont Cenis : cf en pièce jointe le texte d'une lettre ouverte de la Société Botanique de France.

René SOURNIA avait fait savoir qu'il était favorable à la co-signature de cette lettre par le CR CAF R-A. N'ayant pas suffisamment d'information sur le projet, le Comité ne se prononce pas.

La séance est levée à 23h20.

PJ : Tableau de proposition du budget Projets Jeunes (Pierre BONNARD).
Orientations en matière de prévention sécurité (Pierre BAYART)
Lettre ouverte de la Société Botanique de France.

Le Président
Pierre BONNARD

Le Secrétaire,
Alain LUCCIONI